

Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 12 septembre 2011, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers :

Rémi Beauchesne	Benoît Couture
Gilles Gauvreau	Dominic Lapointe
Steve Leblanc	Rudy Nolette

Les membres présents forment quorum.

2011-09-113 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item «divers» ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 8 et 25 août 2011
4. Présentation des comptes
5. Avis de motion - Refonte des règlements d'urbanisme
6. Adoption du 1er projet des règlements d'urbanisme - nos 452 à 457
7. Avis de motion - règlement 392 à modifier concernant les animaux (chien)
8. Entente de gestion du programme supplément loyer (AccèsLogis)
9. Entente loisirs Disraéli
10. Résolution pour appui à la FQM sur les ressources minérales
11. Réducteur de pression municipal - soumission
12. Zonage - Conteneurs
13. Dérogation mineure - Pierre Picard
14. Suivi des lettres du Ministère de l'environnement : ancien réservoir
15. Développement rue Nolette - Plan des terrains et arpenteur (reporté au 3 octobre 2011)
16. Demande de ponceau au rang des Chutes
17. Déplacements et formations
 - a) Formation sur l'éthique à Wotton le 5 novembre
18. Déneigement
 - a) Entente de remplacement pour chemin hiver et location de chargeur (reporté au 3 octobre 2011)
 - b) Formation déneigement
 - c) Soumissions sel et sable
19. Demande Place aux jeunes
20. Divers :
21. Correspondance
 - a) Lettre Mutuelle CSST re : assurances Loi C-21
22. Période de questions
23. Clôture de séance

2011-03-114 **Adoption du procès-verbal du 8 août 2011**

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 8 août soit accepté, tel que rédigé.

2011-09-115

Adoption du procès-verbal du 25 août 2011

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 25 août soit accepté, tel que rédigés.

2011-09-116

Adoption des comptes

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 87 626.93\$, dont 40 651.81 \$ en déboursés autorisés pendant le mois, est classée en dossier.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité du Canton de Ham-Nord.

2011-09-117

Avis de motion - Refonte des règlements d'urbanisme

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Gauvreau, qu'à la présente séance du Conseil, un premier projet de règlement constituant la refonte des règlements d'urbanisme, portant les numéros :

- 452 « Plan d'urbanisme »
- 453 « Règlement de zonage »
- 454 « Règlement de lotissement »
- 455 « Règlement de permis de construction »
- 456 « Règlement de permis et certificats »
- 457 « Règlement sur la tarification »

est soumis pour adoption. Une copie des projets de règlements ayant été remise à tous les élus dans le délai prescrit, la dispense de lecture est acceptée par les membres de ce conseil.

2011-09-118

Adoption du 1er projet de règlements relatifs à la refonte des règlements d'urbanisme

Attendu que, conformément à l'article 33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté son plan d'urbanisme en 1990;

Attendu que selon les dispositions relatives à l'article 110.3.1 de la L.A.U., le Conseil de la Municipalité, peut, à compter de la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier plan d'urbanisme, réviser le plan en suivant, compte tenu des adaptations nécessaires, le processus prévu aux articles 109.1 à 109.8, 109.9 et 110 à 110.3;

Attendu que les réunions nécessaires ont été tenues;

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'adopter les projets de règlements constituant la refonte des règlements d'urbanisme, portant les numéros :

- 452 « Plan d'urbanisme »
- 453 « Règlement de zonage »
- 454 « Règlement de lotissement »
- 455 « Règlement de permis de construction »
- 456 « Règlement de permis et certificats »
- 457 « Règlement sur la tarification »

2011-09-119 **Avis de motion - règlement 392 à modifier concernant les animaux (chiens)**

Le conseiller Rémi Beauchesne donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 458 modifiant le règlement CM-392 concernant les animaux.

2011-09-120 **Entente de gestion - Programme de supplément loyer au (AccèsLogis)**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'entente de gestion sur le programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis déléguant l'Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick comme gestionnaire soit acceptée et que monsieur François Marcotte, maire et madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer ladite entente.

2011-09-121 **Renouvellement de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Disraëli**

Il est proposé par Benoît Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de renouveler l'entente loisirs avec la Ville de Disraëli pour l'année 2012 et d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit document.

2011-09-122 **Résolution pour appui à la FQM sur les ressources minérales**

Attendu que, le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n^o 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, lequel fait suite au projet de loi n^o 79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

Attendu que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

Attendu que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier ;

Attendu que dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- de retirer l'article 327 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire, notamment les parcs nationaux ou régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;
- que la MRC où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du

modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;

- qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- d'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion d'un bail minier;
- de développer une stratégie permettant l'émergence de filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec.

Attendu que lors de la réunion du conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces enjeux;

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité

D'appuyer les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi n^o 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

2011-09-123

Purge du surpresseur - soumission

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'installer une purge près du surpresseur.

2011-09-124

Zonage – Tolérance des conteneurs

Attendu l'adoption des projets de règlements d'urbanisme adoptés à la résolution 2011-09-119 interdisant toute structure métallique sur les terrains;

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les conteneurs installés jusqu'à ce jour, soit le 12 septembre 2011, soient tolérés, conditionnellement à ce qu'ils soient propres et qu'ils ne constituent pas une nuisance.

2011-09-125

Demande de dérogation mineure de M. Pierre Picard (Matricule 1577-15-9565)

Attendu la demande de monsieur Pierre Picard pour diminuer la largeur de la façade d'un des terrains à être loti (partie du projet de lotissement de plusieurs terrains situés sur la rue Picard (lot 16-P du rang 8 du Canton de Ham), et ayant pour objet de :

permettre le lotissement dudit terrain selon la largeur suivante, en vue d'une construction : 33.3 mètres au lieu du 50 mètres requis prescrit par le règlement municipal de zonage no 310, art. 4.3.2, la superficie minimale du terrain devant toutefois être de 3 000 m², tel que stipulé par ce même article.

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que la demande de dérogation mineure soit autorisée afin de régulariser les marges arrière et latérale.

2011-09-126 **Suivi des lettres du Ministère de l'environnement : ancien réservoir**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que la bâtisse de l'ancien réservoir soit sécurisée et que celui-ci soit démantelé en 2012.

2011-09-127 **Demande de ponceau au rang des Chutes**

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser l'installation d'un ponceau usagé, à la prise d'eau du chemin du 5e rang.

2011-09-128 **Formation sur l'éthique**

Il est proposé par Benoît Couture et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser la formation sur l'éthique pour tous les membres du conseil au coût de 560\$ en plus des déplacements.

2011-09-129 **Formation déneigement**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser la formation pour Francis Nolette et Dominique Picard à la Commission Scolaire des Trois-Lacs au coût de 650\$.

2011-09-130 **Soumissions sel et sable**

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser l'achat de sel et le sable pour les routes municipales au montant d'environ 10 000\$.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. d'une demande de Maryse Grimard et de Katy Grimard pour que le service de transport, spéciale déjà effectué par Muncar au Mont-Gleason au coût de 2\$ soit renouvelé cette année;
2. d'une lettre de la Société Mutuelle de prévention demandant de prendre action sur certains points concernant la Santé et la Sécurité au Travail surtout concernant les travaux de tranchées et d'espaces clos;
3. du refus de subvention pour Place aux jeunes.

Le maire lève l'assemblée à 21 h.

François Marcotte, maire

Aline Lemieux, directrice générale et
secrétaire-trésorière